

partial, isolé, mais de telle manière qu'il soient tous favorisés.

J'ai dit au commencement que je n'avais pas l'intention de retenir longtemps la Chambre, parce que j'avais eu auparavant l'occasion de discuter au long la politique fiscale, et je terminerai en exprimant l'espoir que bien que cette résolution sera rejetée ce soir, et je crois qu'elle le sera n'importe quand par ce Parlement, je prévois le temps, et ce sera peut-être bientôt, où un esprit différent animera ce pays, et où toutes ces industries s'uniront ensemble non-seulement dans un but de protection, mais aussi dans le but nécessaire de se défendre et de pouvoir obtenir du Parlement du Canada tel encouragement qui sera non-seulement avantageux pour toute et chacune d'elles, mais favorisera les intérêts communs de notre commune patrie.

M. OLIVER—J'avais intention de ne prendre aucune part à la discussion aujourd'hui, mais comme on a directement parlé de moi, mon devoir m'oblige de le faire. L'honorable monsieur (M. Tupper) m'a fait l'honneur de lire un discours que j'ai prononcé ici en 1870 sur ce sujet spécial, et en le faisant on verra clairement que le but que j'avais en vue était celui-ci : la protection de toutes les industries du pays, afin d'obtenir la réciprocité des États-Unis.

Je maintiens que nous ne sommes pas aujourd'hui dans la même position qu'en 1870. Nous avons alors le contrôle exclusif de nos pêcheries, dont j'ai parlé dans ce discours ; et le contrôle entier de la navigation de nos rivières ; mais aujourd'hui nous n'avons plus le contrôle de nos pêcheries, que nous avons concédées aux États-Unis pour douze ans, avec la navigation du St. Laurent pour toujours, de sorte que nous ne sommes pas maintenant dans la même position qu'alors. Mais je suis libre de reconnaître—et je crois que si l'honorable monsieur était libre de reconnaître lui-même toutes les erreurs qu'il a commises dans sa vie, il ferait aussi bien de le faire—que c'est le seul discours fait par moi en Parlement que je regrette d'avoir prononcé.

QUELQUES DÉPUTÉS—Écoutez ! écoutez.

M. TUPPER

M. OLIVER—Je puis dire la raison qui m'a alors engagé à prononcer ce discours.

Il y a huit ans de cela, et dans le cours d'une telle période, toute personne devrait acquérir de l'expérience, et en étudiant d'une manière suivie le commerce de ce pays, elle devrait en connaître plus long en 1878 qu'en 1870.

Tous savent qu'il y eut dans ce temps-là une assemblée des manufacturiers canadiens qui alors, comme aujourd'hui, voulaient faire imposer des droits protecteurs plus élevés sur les articles de fabrique ; ils ont alors fait imprimer de nombreux exemplaires d'une entête de requête qu'ils ont fait circuler d'un bout à l'autre du pays.

Ces requêtes furent envoyées à tous les conseils municipaux du pays, et dans chaque localité pour les faire signer et présenter à la Chambre.

Les conseils municipaux, sans trop les discuter, les signèrent et les envoyèrent au Parlement, et j'ai en alors l'honneur de présenter à la Chambre un grand nombre de requêtes demandant l'introduction de la politique que je défendais alors ; et je dois admettre que sans examiner l'affaire aussi complètement que je l'aurais dû, j'ai suivi la ligne de conduite qu'a mentionnée l'honorable monsieur.

Mais quelle fut l'expérience que nous avons acquise dans les douze mois pendant lesquels ce droit a été perçu sur ces marchandises. Cette expérience a-t-elle affermi ma conviction que cette politique était la meilleure ?

Je prétends que l'expérience acquise pendant ce temps par moi et par ceux que je représentais ne donna pas la moindre satisfaction aux promoteurs de cette politique.

Il n'y eut pas un seul manufacturier qui se servait de charbon comme matière première, qui ne se plaignît de ce droit sur le charbon ; pas un seul individu dans ce pays qui ne trouvât à redire contre le droit sur le sel, et je n'ai pas rencontré un seul individu dans tout le pays qui ne condamnât également cette politique suivie par le gouvernement en 1870 ; et si j'avais en main les journaux de la Chambre, je crois que je pourrais montrer que l'honorable député de Cumberland est aussi inconséquent que moi, mais pas